Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2025 - 4248 - 2002 B 00544 - 442 497 350 - CAPGENES

n° de dépôt

n° de gestion

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

15 JUIL. 2025

Désignation de la coopérative agricole ou l'union : CAPGENES

Adresse de la coopérative agricole ou l'union : Agropole - 2135 route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

Numéro SIREN : 442 497 350

Numéro d'agrément :

n° de facture

n° de chrono

ACTIF			Exercice 30/09/2024			30/09/2023
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	49 375	40 094	9 280	3 076
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 375	40 094	9 280	3 076
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	41 611	14 321	27 290	27 628
		Constructions	1 859 367	1 568 333	291 034	318 374
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	564 792	468 137	96 656	117 449
		Autres immobilisations corporelles	457 139	411 696	45 443	29 477
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	47 004	47 004		
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 969 913	2 509 490	460 423	492 928
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	24 227		24 227	24 227
		Autres participations	17 669		17 669	17 139
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 600		1 600	800
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 496	0	43 496	42 166
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 062 783**	**2 549 584**	**513 199**	**538 170**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	47 509		47 509	47 681
		En cours de production	235		235	100
		Produits finis	3 376 548	3 376 548		
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	3 424 293	3 376 548	47 744	47 781
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	6 746		6 746	1 843
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	346 095		346 095	196 938
		Créances clients et comptes rattachés	246 727		246 727	233 993
		Autres créances	462 798		462 798	316 482
		TOTAL CREANCES	1 055 620	0	1 055 620	747 413
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	1 805 661		1 805 661	1 972 061
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	199 875		199 875	325 700
		Charges constatées d'avance	34 432		34 432	28 754
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 526 626**	**3 376 548**	**3 150 078**	**3 123 552**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**9 589 409**	**5 926 133**	**3 663 277**	**3 661 722**
		(1) Dont à moins d'un an :				
		(2) Dont à moins d'un an :				

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union : CAPGENES

		30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social	139 105	139 105
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	65 254	58 486
	Réserve indisponible provenant des subventions	265 851	265 851
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	157 651	130 843
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 035 578	1 035 578
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	539 858	478 940
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur	0	-48 442
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	93 172	142 937
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 296 470**	**2 203 298**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	602 634	636 966
	Provisions pour charges	282 575	275 116
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**885 209**	**912 082**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 688	94 335
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 496	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 545	120 857
	Dettes fiscales et sociales	204 794	273 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 074	53 850
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	0	3 705
	TOTAL DES DETTES (III)	**481 598**	**546 342**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**3 663 277**	**3 661 722**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	40 916	
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	439 186	
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union	CAPGENES		
		30/09/2024	30/09/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	1 500 358	1 541 281
	Produits des activités annexes		
	Montant net du chiffre d'affaires	1 500 358	1 541 281
	Dont à l'exportation	115 347	172 743
	Production stockée		
	Production immobilisée	0	0
	Subventions	443 589	464 073
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	240 564	163 032
	Transferts de charges	1 790	8 689
	Autres produits	129 851	139 637
	Total des produits d'exploitation (I)	2 316 151	2 316 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	109 663	122 468
	Variation de stock de marchandises	37	-3 173
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières	194 405	-71 907
	Autres achats et charges externes (1)	790 489	766 763
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 232	14 597
	Salaires	722 670	725 374
	Charges sociales	284 859	277 029
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux amortissements	89 038	83 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux dépréciations	49 004	45 872
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	72 865
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions	18 147	191 757
	Autres charges	6 516	8 290
	Total des charges d'exploitation (II)	2 280 058	2 232 962
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**36 093**	**83 751**
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	0	418
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	64 886	42 148
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	64 886	42 566
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
	Intérêts et charges assimilées (3)	352	467
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	352	467
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**64 534**	**42 099**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		**100 627**	**125 849**

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union		CAPGENES		
			30/09/2024	30/09/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 590	19 344
		Produits exceptionnels sur opérations en capital		
		Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
		Total des produits exceptionnels (VII)	5 590	19 344
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 335	2 256
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
		Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 429	
		Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 764	2 256
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**-2 175**	**17 088**
Participation des salariés aux résultats		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)	5 281	0
		TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 386 627**	**2 378 623**
		TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 293 455**	**2 235 686**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**93 172**	**142 937**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

CAPGENES

Union de Coopératives Agricoles à capital variable
Siège social : 2135 Route de Chauvigny Agropole – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Agréée par le HCCA sous le N°1727
Immatriculée au RCS de POITIERS sous le N° 442 497 350

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
***L'*ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2025**

** Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2023 - 2024 **

- 1ER OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024-

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime pour vous rendre compte de l'activité de votre Union au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des résultats de cette activité et perspectives d'avenir, et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice joints au présent rapport.

Les convocations ont été réalisées dans les conditions prévues par la loi et les documents sociaux à tenir à votre disposition l'ont été dans les délais fixés aux statuts précédents cette assemblée générale.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2025. Le présent rapport concerne la gestion de l'Union et les comptes annuels de l'exercice du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Le Commissaire aux comptes vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

1. CONTEXTE DE L'EXERCICE

L'Union conduit 15 programmes de sélection en partenariat avec :

- Les associations de races locales ou à faibles effectifs pour la tenue du livre généalogique de chaque race
- ALLICE (ELIANCE) et les EMP pour une diffusion optimale du progrès génétique et une bonne maîtrise du sanitaire en tenant compte des demandes sociétales
- FCEL (ELIANCE) et les ECEL pour une collecte de phénotypes de qualité permettant de produire des phénotypes et des indicateurs pour les éleveurs, pour la filière et pour le schéma de sélection
- GENEVAL et VALOGENE pour l'indexation et le déploiement de la génomique
- IDELE et INRAE au travers des UMT pour la recherche de nouveaux critères de sélection, la diffusion des index et l'optimisation des programmes de sélection
- France Génétique Elevage (FGE) pour la coordination des programmes de sélection, leurs évolutions et la mutualisation avec les autres filières

Les missions de l'Union ont été étendues depuis la mise en place du Règlement Zootechnique Européen (RZE) avec la tenue du livre généalogique, la conduite des programmes de sélection, le contrôle de performances, l'indexation et la publication des index.

Les attentes des associés coopérateurs pour le compte des éleveurs caprins qui bénéficient de nos services, sont prises en compte par plusieurs commissions spécifiques :

- Commission Gènes Avenir
- Commission Collecte de Phénotypes
- Commission Ressources Génétiques
- Commission Entreprise de Sélection
- Commission Recherche Innovation et Développement

- Commission Internationale

Ces commissions fonctionnent avec la participation de nos partenaires et l'investissement des délégués, pierre angulaire de notre dispositif.

Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) pour la période 2022-2027 est actif et Capgènes a déposé fin décembre 2021 son programme pluriannuel et son programme pour l'exercice 2023. L'évaluation scientifique du dossier a été très positive et le programme a été accepté par le ministère

La campagne 2023/2024 a été marquée par une forte mobilisation de Capgènes dans les salons (SPACE, SOMMET de L'ELEVAGE, SIA, AQUITANIMA) et auprès des partenaires de la filière caprine.

Bien que le prix de base soit légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent, notamment porté par la hausse des taux, cette hausse est atténuée par l'augmentation des couts alimentaires. Les intempéries pour la récolte des fourrages et céréales dans certains secteurs géographiques ont pesé sur les résultats économiques des exploitations, le tout dans un contexte inflationniste et économique incertain. Certains éleveurs ont vu leur niveau de production baisser, et ont ainsi réduit leur nombre d'IA ou le recours aux conseils en élevage. L'utilisation de certaines hormones pour grouper les chaleurs est de plus en plus sujet à controverse médiatique et nous obligent à investiguer sur des alternatives. Nous sommes mobilisés avec l'ANICAP pour trouver des solutions le plus rapidement possible pour remplacer l'usage de ces hormones tout en continuant à synchroniser les chèvres pour faciliter la gestion des troupeaux.
Sur le terrain, le programme Gènes Avenir se poursuit, notamment au travers des dynamiques territoriales et des liens entre techniciens. Coconstruit par Capgènes et ses partenaires, il porte depuis sa création l'ambition de proposer une offre de services reproduction – sélection adaptée aux besoins des éleveurs et à leur niveau d'engagement dans le dispositif génétique collectif.

Sur le plan technique, l'intégration de la génomique se poursuit à tous les niveaux du programme de sélection pour être encore plus efficient : les précisions des index des jeunes boucs génomiques s'améliorent encore et peuvent permettre d'envisager à moyen terme une utilisation encore plus importante de ces boucs dès leur plus jeune âge.
Les objectifs du programme de sélection se diversifient avec l'intégration de nouveaux caractères (fertilité, cellules) pour procréer des chevrettes ayant un meilleur potentiel longévité dans les troupeaux sans négliger les caractères de production laitière et de morphologie qui constitue le socle de notre ICC.
La poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation génomique permettra de proposer à terme un service de génotypage en ferme. A ce sujet une réflexion a été entamée sur le 2ème semestre 2024, pour établir les contours d'une offre génotypage pour les éleveurs dans le cadre de Gènes Avenir, un séminaire est programmé fin 2024 réunissant des représentants des EMP, ECEL et Capgènes pour définir les contours de cette offre dont la mise en place est souhaitée à l'automne 2025.
Le pilote semence sexée conduit sur les deux exercices précédents, a permis d'analyser des données sur plus de 2 000 doses sexées mises en place sur des femelles issues de jeunes boucs génomiques avec de haute valeur génétique. Les premiers retours ont été évalués en cours d'exercice, bien qu'avec de fortes variabilités selon les élevages, les résultats sont plutôt satisfaisants et encourageants. Les mises du début 2025 devront confirmer les résultats définitifs de ce ces essais.

L'amélioration permanente du site de production de semences et des locaux de Capgènes est en cours depuis plusieurs années avec :

- L'amélioration permanente des conditions d'élevage des boucs (barriérage, lumière, ambiance des bâtiments) et des salles de collectes
- Mise en conformité des installations et protections électriques suite à la demande de notre assureur
- Réparation de la toiture de la grange (local technique) qui était programmée
- Investissement informatique dans un logiciel de facturation de gestion commercial pour répondre aux obligations légales mais aussi pour sécuriser la gestion commerciale de l'union

A noter cependant, des travaux de remplacement pour la ligne d'azote au sein du laboratoire qui sont en cours, suite à une fuite, celle-ci met en danger la sécurité du personnel du laboratoire, et entraine une consommation anormale

d'azote. Les travaux sont engagés pour une intervention dans les délais le plus brefs, dans l'attente des mesures de sécurité ont été mises en place pour garantir la sécurité du personnel.

D'autre part, depuis le printemps nous avons pu constater une dégradation progressive du pignon des locaux administratifs (coté chambre d'agriculture). Cette dégradation c'est fortement aggravé pendant l'été, nécessitant une surveillance accrue de celle-ci. Il a également été observé un déplacement anormal des tuiles sur l'intégralité de la toiture et sur les deux pans de la charpente, formant une vague en forme de « S ».
Une déclaration de sinistre a été signifiée à notre assureur, des investigations sont en cours avec l'intervention d'experts qui doivent définir le niveau de risque encouru (Notamment vis-à-vis du personnel occupant les locaux administratifs et laboratoire), et définir les causes de cette dégradation tout en préconisant des solutions de sécurisation et de reconstructions.

L'évolution de la législation sur les accords de branches voulue par les pouvoirs publics (Minimum 5 000 salariés) nous oblige à entamer des discussions entre la direction et les représentants du personnel (CSE). Une nouvelle convention collective nationale de conseil et service en élevage a été signée entre les partenaires sociaux le 6 juillet 2023, et sera applicable au 1er janvier 2025.
Il a été conclu entre la direction et les représentants du personnel de profiter de cette évolution pour regrouper les accords existants, sur l'organisation, l'aménagement collectif de la durée du travail et des congés payés, et l'accord d'entreprise dans un seul et même accord.
Les accords existants ont été dénoncés auprès du Ministère du travail et de l'emploi de la santé et des solidarités de la Vienne le 30 septembre 2024.Plusieurs réunions de travail entre la direction et le CSE se sont déroulées en 2024 pour définir ce nouvel accord d'entreprise, elles se poursuivront début 2025 pour aboutir à l'élaboration d'un nouvel accord d'entreprise.

2. ACTIVITES DE L'UNION PAR COMMISSION

Commission Gènes Avenir :

- Maintien du nombre d'éleveurs et de chèvres dans la base de sélection Créateurs et Engagés

- Le déploiement du programme Gènes Avenir avec les axes de développement suivants :
 - Améliorer les filiations et la connexion entre les élevages
 - Assouplir la mise en œuvre du Contrôle de performances
 - Moderniser l'offre reproduction
 - Augmenter l'impact de la diffusion du progrès génétique
 - Déployer la génomique à tous les niveaux du schéma de sélection
 - Communiquer nos résultats et former les interlocuteurs et partenaires du réseau Gènes Avenir

- Les réalisations Gènes Avenir 2023/2024 :
 - Diffusion des bilans de connexion pour chaque éleveur inscrit en contrôle de performances ainsi qu'aux techniciens référents Gènes Avenir des 5 territoires.
 - Poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation (incompatibilité génomique, nouveau caractère fertilité) et de l'automatisation du stockage et de la diffusion des gènes majeurs.
 - Belle couverture médiatique lors des journées techniques proposées par la filière caprine (nationalement, régionalement ou localement) ou à l'initiative des territoires.
 - Poursuite du développement d'un service d'estimation de la valeur génétique des animaux en ferme à partir du génotypage dans l'environnement informatique CAPWEB.
 - Utilisation du Plan d'Accouplement (PAM caprin) pour optimiser les accouplements par insémination ou par Monte Naturelle avec des formations dédiées.
 - Mise en place d'un nouvel outil de saisie et de valorisation du pointage morphologique.
 - Réflexions autour de nouveaux services à proposer : Diagnostic reproduction- sélection pour les nouveaux installés, service accouplements et conduite des jeunes animaux, préparation repro des jeunes mâles et génotypage en ferme.
 - Forte mobilisation régionale sur les projets proposés en particulier sur les actions de communication et formation

- Le financement du programme Gènes Avenir est partagé entre les 3 métiers : ECEL, EMP et Capgènes

Commission Ressources Génétiques :

L'animation de la rencontre des associations de races locales ou à faible effectif (Angora, Fossés, Lorraine, Massif-Central, Poitevine, Provençale, Pyrénéenne, Rove, Savoie, Corse, Créole, Peï, Boer) s'est déroulée sur 2 journées les 5 et 6 janvier à Brousse (63).

Le travail engagé en 2021 pour faciliter l'installation en races locales s'est concrétisé sur cet exercice avec :

- Forte communication des associations de races locales et présence dans la presse et les différents salons (SIA, Sommet de l'élevage)

Plusieurs projets ont été menés pour faciliter la mise en œuvre des programmes de sélection, l'enregistrement des données d'inventaires et de généalogies pour les races locales dans SIECL et la tenue du livre généalogique :

- Développement d'une interface de gestion des inventaires sous SIECL pour permettre aux éleveurs et aux associations de gérer à terme les déclarations de mouvements d'animaux et les filiations.
- Participation au projet système management de la qualité de France Génétique Elevage (FGE) sur la certification des parentés caprines
- Mise en place d'une chaine de génotypage à la création d'un rapport individuel de variabilité génétique détaillant :
 - Consanguinité
 - Apparentement/Animaux déjà génotypés
 - Apparentement/Boucs d'IA
 - Estimation du croisement
 - Caractérisation à des mutations de gènes d'intérêts déjà connus
- La participation à plusieurs programmes de recherche :
 - APACAP : Améliorer les saisies des données relatives aux animaux de races locales ou à faible effectifs caprines par le réseau de techniciens FGE et améliorer l'enregistrement des filiations et plus particulièrement de la voie paternelle
 - RAGEMO : Rapport de la variabilité génétique à partir des données moléculaires

Le dynamisme des associations permet le maintien ou des hausses d'effectifs de races locales.

Commission collecte de phénotypes :

Capgènes participe au suivi de SIECL et aux adaptations nécessaires des applications nationales raciales (suivi de l'indexation) et de la gestion de la reproduction.
La remontée des échographies dans SIECL se poursuit avec sur la campagne 219 865 échographies.
Le protocole B (contrôle de performances par l'éleveur) se déploie progressivement et est renseigné dans SIECL.
Le recueil du consentement éleveurs dans le cadre du RGPD a été confié aux ECEL et a débuté en 2020 et se poursuit avec 1 464 réponses positives et 7 refus.

La commission expertise la qualité des données collectées dans le cadre du programme de sélection sur le territoire français (310 107 chèvres présentes sur les inventaires génétiques avec au moins une lactation enregistrée, 87% de lactations validées et utilisées dans l'indexation).
Ce sont plus de 37 000 femelles sur prêt de 600 lots et 2 500 mâles pointés cette année par les techniciens pointeurs certifiés par Capgènes.

Le premier volet du système de management de la qualité (SMQ) portant sur le contrôle de performance a été lancé en 2021, les premiers audits d'ECEL ont eu lieu en 2022 et une revue de processus a été réalisée et validé a l'été 2024.

La commission fait évoluer le système d'information avec le développement de CAPWEB pour l'intégration de nouvelles données et l'amélioration des valorisés pour les techniciens et les éleveurs.

Commission Entreprise de Sélection :

- *La production de semence*

Les effectifs des séries de jeunes boucs en production de semences (105 mâles) et le nombre de reproducteurs présents en centre de collecte (282 boucs prélevés sur la campagne) sont stables.
Le laboratoire a conditionné 210 985 doses stockées avec un rendement technologique de 49.6 % pour 425 312 paillettes produites. L'objectif est de produire prêt de 2 500 doses par mâle en 22 mois maximum avec un minimum de 1 500 doses par mâle en adaptant les pratiques de collecte (rythmes et durée de présence) en fonction du potentiel de production de chaque mâle et de son niveau génétique.
Avec la mise en place de deux quarantaines correspondant aux deux vagues de naissance des jeunes boucs et le lavage dans le lait avec une seule centrifugation, la production de semence s'est accélérée avec des réformes plus précoces.

- *La traçabilité des semences congelées*

Les paillettes des mâles sont équipées du code barre permettant la lecture de la référence éjaculat (date de collecte). Depuis 2021, cette donnée est consolidée dans les chaînes génétiques depuis 2021 grâce au nouvel outil de saisie de l'IA caprine (53 000 références éjaculats remontées sur l'exercice). L'exploitation de cette nouvelle donnée doit améliorer notre connaissance des prédicteurs de la fertilité de chaque éjaculat. Dans le respect des normes internationales définies par ICAR, Capgènes a obtenu en 2014 un numéro SCC (Semen Collecting Center- code NAAB) et reste le premier centre caprin reconnu au NAAB.

- *Démarche qualité*

Le système d'informations contrôlant l'activité de production de semence s'est encore amélioré avec une nouvelle identification des boucs et des éjaculats, l'évolution permanente du soft, la prise en compte de nouveaux indicateurs de qualité de semences (motilité à 120 minutes) avec utilisation d'un CEROS (vidéo couplée à un microscope avec analyseur d'images), des autocontrôles et indicateurs de suivi de la production. Il permet d'optimiser la production de semence par mâle et de sécuriser la répartition des semences auprès des associés coopérateurs.

- *Pilote semences sexées*

Compte tenu de la crise de la filière chevreaux de boucherie, Capgènes a organisé la production et la distribution de semences sexées depuis 2022. Depuis deux exercices c'est plus de 2 000 doses qui ont été mises en place au plan national (678 sur l'exercice) ; la production de semences sexées est réalisée en collaboration avec Sexing Technology. Les résultats obtenus sont très variables, mais assez encouragent avec des taux de fertilités proches des 55 %.

- *L'activité de mise en place des associés coopérateurs*

L'Union enregistre une baisse de son activité en nombre d'inséminations congelées soit
65 845 doses mises en place (- 1,8 %). Le contexte économique, les conditions climatiques dans certains secteurs géographiques, mais également des départs à la retraite non remplacés et la baisse des reprises d'exploitations ont un impact sur le nombre de doses mises en place.

- L'animation nationale des *pôles de compétences de l'IA* confiée à Capgènes par ELIANCE permet d'apporter aux animateurs de pôle l'ensemble des informations et outils nécessaires à leur mission. Les outils à disposition des inséminateurs ne cessent de se perfectionner :
 - Plan d'accouplement optimisé (PAM)
 - Développement du module de saisie de l'IA et des échographies qui permet de saisir les IAs pendant le chantier, de faciliter la saisie des échographies et de rendre à l'éleveur des valorisés, d'enregistrer les inventaires pour les éleveurs sans contrat état civil. Ce sont près de 220 000 échographies qui sont enregistrées sur cet exercice

La commission poursuit son travail de diffusion des recommandations du groupe reproduction caprine particulièrement sur les nouveaux protocoles éponges et effet mâle.

- Le chantier de transfert embryonnaire réalisé en 2023 avec des boucs Saanen hétérozygotes a conduit en 2024 à la naissance de 13 chevreaux dont 10 males. Parmi ces 10 boucs, 6 ont été génotypés et l'un d'entre eux, porteur d'un allèle de résistance à la tremblante et avec un niveau génétique élevé a été sélectionné pour entrer au centre de production de semence.
- *Résistances au parasitisme :*

 Un programme a été lancée en 2021, dont l'enjeu à terme est de disposer d'une évaluation génétique sur la « résistance-résilience » aux parasitismes afin de permettre aux éleveurs qui pratiquent le pâturage de pouvoir sélectionner leurs animaux sur ce caractère. Prêt de 200 boucs ont été infestés sur

deux campagnes successives, ce programme se poursuit sur 2025 pour atteindre un objectif de 300 à 400 boucs et tester l'héritabilité génétique. Dès 2025, les premiers boucs résistants seront identifiés sur le catalogue de vente de doses.

- *Le programme de cryoconservation de semences des races à faible effectif*

Capgènes est agréé comme site secondaire de la cryobanque nationale et à ce titre détient la moitié des stocks de semences des races à faible effectif. La diffusion des semences dans les élevages appartenant à la race se fait en concertation avec les associations. Le nombre annuel d'inséminations reste très confidentiel : de l'ordre de 50 à 70 doses.

Commission Internationale :

Pour la campagne 2023/2024, les ventes export s'élèvent à 9 961 doses soit une activité en net recul par rapport aux exercices précédents. Le chiffres d'affaires est en régression de 35 % bien que le prix unitaire de la dose se soit maintenu.

Un marché international perturbé avec le contexte sanitaire entrainant la fermeture de certaines frontières (notamment l'Amérique du Nord).

Le développement des ventes passe par la promotion du programme de sélection et des actions techniques que nous devons renforcer à travers les différents salons (Aquitanima, Sommet de l'élevage, Space, et SIA).

Une réflexion devra également être entamée début 2025 sur la stratégie export, les objectifs recherchés et fixés, les moyens techniques et humains, pour cibler plus précisément des gros pays producteurs en priorité.

En Europe, Capgènes cherche à renforcer le partenariat existant avec l'Italie (doses, pointage, gestion harmonisée des livres généalogiques) et développer des collaborations de recherche pour pouvoir comparer les évaluations génétiques.

Toujours sur le plan international, le projet avec les partenaires Chinois se poursuit, une première mission de notre cheffe produit export sur le site de production en collaboration avec notre partenaire Synetics a été réalisée en septembre 2024, les avancées sont lentes mais devraient aboutir contractuellement sur le premier semestre 2025.

Commission Recherche Innovation et Développement :

Un renforcement des échanges avec les Unités Mixtes Technologique regroupant INRAE et IDELE s'est mis en place avec l'implication de davantage de professionnels et de salariés de Capgènes (UMT génétique, UMT reproduction, UMT caprine et UMT santé). Cela se traduit par l'implication de votre Union dans de nombreux programmes.

Les programmes en cours doivent permettre d'améliorer la longévité fonctionnelle des chèvres ou la résilience des systèmes d'élevages :

- **SMARTER (programme Européen)** : génétique de la résilience des petits ruminants (efficacité alimentaire, santé) et test d'une indexation européenne (Canada, Italie, Suisse)
- **TEPACAP (APIS-GENE) :** résistance génétique aux nématodes gastro intestinaux
- **RAGEMO (APIS-GENE-FGE) :** centraliser le traitement des données de génotypages en races locales caprines et générer automatiquement des descripteurs de variabilité génétique, qui pourront être soit individuels, soit à l'échelle des races.
- **MALO (APIS-GENE-FGE) :** Développer une indexation « maturité laitière » qui se poursuit au travers du programme **LOCO**
- **PRESAGE (CASDAR) :** Préparer la création d'un observatoire des Anomalies Génétiques en Petits Ruminants
- **GENOCAP (région Pays de la Loire) :** Dispositif de génotypage et de phénotypage dans 8 élevages pour utilisation des données de génotypages à des fins d'appuis techniques (prédiction du niveau cellulaire à partir du lait de tank) et à des fins génétiques (stratégie de génotypage des chevrettes pour améliorer le renouvellement)
- **APACAP :** Améliorer la gestion des inventaires et des parentés pour les races locales
- **LENTICAP :** Etude génétique de la résistance aux Lentivirus
- **GENUTY'CAPRA :** Etude des voies mâles et femelles sur l'échange de reproducteurs

- Dans le cadre de la convention liant Capgenes à l'INRAE Ferlus et Innoval au travers de tests orientés sur **l'amélioration du process de production de semences** avec des tests de production de semences à 50 Millions de spermatozoïdes (80 millions en routine)
- **Programme CNE** sur la maîtrise de la reproduction : recherche d'alternatives aux hormones de synchronisation et amélioration de la gestion de la reproduction en élevage
 - Remplacement des éponges par l'ingestion de concentrés issus de feuilles de noyers
 - Poursuite de la recherche sur les phéromones pour induire et synchroniser les chaleurs
 - Remplacement de la PMSG par al GRNH pour synchroniser les chaleurs
- Amélioration de **l'instrumentation en insémination** au travers d'un programme PEI Nouvelle Aquitaine et un programme avec ELEXINN

3. L'EVOLUTION PREVISIBLE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

- Les financements des programmes de sélection évoluent fortement avec la mise en œuvre du nouveau Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR 2022-2027). Capgènes est fortement engagé pour maintenir un niveau de financement important et mutualisé pour les instituts techniques (IDELE), aider à identifier les actions prioritaires et aider à définir le futur SIEG (service d'intérêt général) permettant de faciliter l'accès des éleveurs aux programmes de sélection sur tout le territoire et quelle que soit la race au travers un soutien du ministère à l'insémination (déjà en place), au contrôle de performances voir au génotypage.

- Le déploiement du programme Gènes Avenir va se poursuivre avec plusieurs objectifs :
 - Déployer de nouveaux services pour les éleveurs moins impliqués dans le programme de Sélection et accompagner les projets régionaux
 - Communiquer sur le contenu de nos services

- La nouvelle Commission de l'organisme de sélection a mis en avant :
 - La diffusion du nouvel ICC dès l'indexation depuis début 2023
 - L'amélioration de la précision des index des jeunes boucs génomiques par le génotypage des mères à boucs
 - Amélioration de la méthode utilisée dans les accouplements programmés afin de mieux prendre en compte les gènes d'intérêt (SPM2G)
 - L'amélioration et le déploiement généralisé du nouveau programme de saisie et de valorisation du pointage
 - Le dépôt avec les UMT de programme de recherche visant à intégrer de nouveaux caractères améliorant la longévité des chèvres.
 - Le déploiement d'une chaîne informatique permettant la gestion et le déploiement du service de génotypage pour les éleveurs s'appuyant sur l'environnement informatique déployé par les ECEL (CAPWEB)

- La poursuite de l'engagement de l'union pour l'accompagnement des races à faible effectif avec l'appui de l'Institut de l'Elevage, avec le dépôt de programmes de recherche et une mise en lumière du travail réalisé par les associations. A ce titre Capgènes accompagne l'association française Anglo-Nubienne laitière (AFCAL) pour la reconnaissance du programme de sélection, demande de reconnaissance qui a été déposée en 2023 mais qui n'a pas été retenue par le Ministère, Capgènes poursuit les travaux avec l'AFCAL pour faire aboutir cette demande de reconnaissance. Un des enjeux clés sera le déploiement d'une interface de gestion des inventaires et des filiations dans le cadre de FGE pour les éleveurs de races locales, déploiement qui a été reporté à plusieurs reprises par manque d'accompagnement financier.

- Pour 2025, l'activité export sera encore perturbée par le contexte sanitaire, une reprise plus dense de la demande est attendue pour l'été 2025.Les discussions avec le partenaire Chinois vont se poursuivre, nous

espérons une collaboration officielle d'ici fin 2025.Avec nos partenaires Synetics International, la réflexion sur les modalités de développement font partie des priorités à mener ainsi que l'adaptation de l'offre produits.

- Capgènes participe à la construction de plusieurs programmes de recherche ambitieux. Ces programmes sont orientés vers les caractères permettant une amélioration de la longévité, l'utilisation de la génomique, la connaissance du statut sanitaire des élevages, la reproduction et de la production de semences. Ils sont coordonnés dans chacune des commissions.

- L'optimisation de la production de semences se poursuit avec une adéquation de plus en plus forte entre le potentiel génétique des boucs et le stock de doses à obtenir. Le stock de doses par mâle est donc atteint plus rapidement que les années précédentes. La production de semences sexées est reconduite. Les résultats et les tests de production de paillettes à 50 Millions sont validés et permettront de développer ce processus fin 2025 début 2026 sur la race Alpine. La constitution d'une équipe interne pour la manipulation de transfert embryonnaire est également programmée sur l'exercice à venir afin de maintenir ce savoir-faire au sein de l'entreprise.
- La recherche d'alternatives à l'utilisation des hormones de la reproduction permettant la synchronisation des chaleurs est toujours prioritaire. Des tensions sur l'approvisionnement en éponges et sur la remise en cause des modes de production de l'ECG nous imposent d'accélérer la recherche de solutions de remplacement (autres hormones telle que la GNRH, optimisation de l'effet mâle, utilisation de phéromones...). Le déploiement progressif du protocole éponge + effet mâle qui apporte les mêmes garanties de réussite à l'IA que le protocole standard est amplifié par la formation des inséminateurs et le renforcement de la communication via les lancements de campagne, la mise à jour des fiches du groupe Reproduction Caprine (GRC)

- Un rajeunissement du logo Capgènes et l'ajout d'une baseline mettant en avant les valeurs de notre génétique.

- La rénovation progressive du site avec des investissements en cours de réalisation :
 - Démolition et reconstruction de la toiture des locaux administratifs et laboratoire
 - La rénovation des sols et murs dans les locaux administratifs et laboratoire
 - Le réaménagement du laboratoire pour gagner en capacité de travail et répondre à l'aménagement du labo pour le passage à 50 millions de spermatozoides
- Pour l'exercice 2024-2025, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas augmenter les services Capgènes (OS et ES), et de reconduire les tarifs appliqués sur l'exercice précédent.

4. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 que nous soumettons à votre ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2021-01 homologué le 22 novembre 2021, complété des dispositions prévues dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.
- L'exercice comptable s'est déroulé du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024, prenant en compte l'ensemble des activités économiques de l'Union, ce qui rend les comparaisons possibles avec l'exercice précédent

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 :

- **Des produits d'exploitation qui s'élèvent à 2 121 746,34 € en baisse de 8,3% et qui se répartissent :**

		En Keuros
Fourniture de services	Semences France	850,3
	Semences Export	115,3
	Cotisations OS	534.7
	Productions immobilisées	0
	Subventions	443,6
	Reprises sur amortissement, provisions	46,2
	Autres produits	131,6

- **Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 2 085 653,41 € (- 6,6 %) et qui se répartissent ainsi :**

		En Keuros
	Apport et achats de marchandises	109,7
	Variation de stocks marchandises	0
	Variation de stocks matières premières	194,4
Autres achats et charges externes	Achats non stockés de matières et fournitures	57,2
	Services extérieurs (informatique, location, entretien et assurances)	270,3
	Programmes de recherche	16,3
	Honoraires et analyses (sanitaire, filiation, angora, CER)	218,7
	Déplacements, communication, réceptions	228
	Impôts et taxes	15,2
	Salaires	722,7
	Charges sociales	284,9
Dotations	Aux amortissements	89
	Aux dépréciations sur immobilisation	49
	Aux dépréciations sur actif circulant	-194,4
	Aux provisions	18,1
	Autres charges	6,5

Les Provisions pour risques et charges s'élèvent pour cette campagne à 18 146,51 € et couvrent :

- Risque sanitaire semences et boucs (même niveau qu'en 2023)
- Risque sanitaire émergent MHE et FCO (même niveau qu'en 2023)
- Export non réglé à la clôture (+ 10,7 k€)
- Programme européen ISAGE non soldé (même niveau qu'en 2023)
- Location de la quarantaine (+ 4,8 k€)
- Retraite (+ 2,6 k€)

Les investissements significatifs réalisés dans la campagne 2023 /2024 :

- Rénovation toiture locale technique
- Equipements informatiques

- **Un résultat d'exploitation de + 36 093 €**
- **Un résultat financier de + 64 534 €**
- **Un résultat courant de + 100 627 €**
- **Un résultat exceptionnel de – 2 175 €**
- **Un résultat net de l'exercice de + 93 172 €**

Au 30 septembre 2024, le total du bilan de Capgènes s'équilibre **à 3 663 277 €.**

BILAN ACTIF en euros		**BILAN PASSIF en euros**	
Immobilisations incorporelles	**9 280**	Fonds propres	**2 203 298**
Immobilisations corporelles	**460 423**	Résultat	**93 172**
Immobilisations financières	**43 496**	Provisions pour risques et charges	**885 209**
Stocks	**47 744**	Emprunts	**67 688**
Avances et acomptes versés	**6 746**	Dettes Fournisseurs	**189 545**
Créances	**1 055 620**	Dettes fiscales et sociales	**204 794**
Disponibilités	**2 005 536**	Dettes diverses	**19 571**
Charges constatées d'avance	**34 432**	Compte de régularisation	**0**

5. INDEMNITES COMPENSATRICES DU TEMPS PASSE PAR CHAQUE ADMINISTRATEUR A L'ADMINISTRATION DE L'UNION

L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, réuni le 15 avril 2022, a fixé l'allocation globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de l'Union pour les membres du conseil d'administration à la somme de 24 000 €.

Le Conseil d'administration a versé un montant de 6 481,26 € aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé selon les modalités suivantes :

- 111.44 euros par journée et 72,63 euros par demi-journée
- 0.40 euros par km parcourus

Concernant les missions spécifiques, les administrateurs sont amenés à représenter Capgènes au sein de différentes structures telles que : IDELE et les comités techniques, FGE, Races de France, ELIANCE, ANICAP et les interprofessions régionales...

Les administrateurs ont consacré **53 jours** au cours de l'exercice à l'administration de l'Union.

Le Conseil d'administration vous propose de fixer la somme globale allouée au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de l'Union à 24 000 € pour l'exercice 2024/2025.

6. REVISION COOPERATIVE

Notre union ayant levé l'option « Opérations avec les tiers non associés » doit, conformément à l'article L 622-5 du Code Rural et de la Pêche Maritime, se soumettre à la mission Révision « Coopertise » au moins une fois tous les 5 ans.

Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de la situation et du fonctionnement de notre coopérative avec les principes et règles de la coopération.

L'exercice 2017/2018 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération agréée pour la révision Centre Atlantique Limousin.

La dernière révision aurait dû avoir lieu en 2023, un contact été pris pour programmer une mission de révision en 2025.

7. DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 et D 441-6 du code du commerce, nous vous présentons ci-dessous le nombre et le montant des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu pour les fournisseurs ainsi que le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu pour les clients. Les montants sont ventilés par tranche de retard et rapportés en pourcentage soit au montant total des achats, soit au chiffre d'affaires de l'exercice.

Information sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients mentionnés à l'Article D. 441-6 du Code de Commerce conformément à l'Arrêté du 24 Février 2021 :

	Factures reçues (Fournisseurs) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises (Clients) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
A – Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					74					78
Montant total des factures concernées HT	53598,19	3442,13	10536,11	5314,12	72890,55	114829,59	80081,69	130158,84	156654,27	481724,39
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	4,42	0,28	0,87	0,44	6,01					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						5,53	3,86	6,27	7,55	23,21
B – Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues TTC										
Montant total des factures exclues TTC										
C – Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le										

calcul des retards de paiement		

8. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article 47 des statuts, le Conseil d'administration rend compte dans le présent chapitre :

- De la composition du Conseil d'Administration,
- Des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux au cours de l'exercice clos,
- Des pouvoirs du Président et du Directeur,
- Des modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées générales,
- Des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par l'union.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'union est composé de 8 administrateurs, personnes morales représentées par 23 mandataires personnes physiques. La liste des administrateurs est la suivante :

ASSOCIES COOPERATEURS			
STRUCTURE	**MANDAT**	**NOM**	**PRENOM**
Chèvre race Pyrénéenne	ASSEMBLEE GENERALE 2027	BAILLET	Clément
GENES DIFFUSION	ASSEMBLEE GENERALE 2027	FONVIEILLE	Clémentine
		NOBIRON	Jérôme
AURIVA ELEVAGE	ASSEMBLEE GENERALE 2025	ALBESPY	Virginie
		BAUDY	Frédéric
		ESTEVENY	Jean-François
		FREYSSIGNET	Hervé
		LE PIN	Aurélien
		POULET	Marie-Hélène
ELVANOVIA	ASSEMBLEE GENERALE 2025	PATURAUX	Sylvain
INNOVAL	ASSEMBLEE GENERALE 2026	COOLS	Yohan
		DENIS	Benoit
		DUBOIS	Céline
		GALLARD	Dimitri
		GUIBERT	Edouard
		STEEGMANS	Sébastien
FCEL	ASSEMBLEE GENERALE 2027	RIBES	Patrick
		ROUSSELOT	Jean-Yves

ASSOCIES NON COOPERATEURS			
STRUCTURE	**MANDAT**	**NOM**	**PRENOM**
ANICAP	ASSEMBLEE GENERALE 2027	RESSEGAND	Jean-Marc
FNEC	ASSEMBLEE GENERALE 2026	CHABAUTY	Gerard
FNIL	ASSEMBLEE GENERALE 2026	RENAUDIN	Yohann

Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration sont fixées par le règlement intérieur de l'union.

- ***Fonctionnement du Conseil d'administration***

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.
L'agenda des réunions du Conseil d'administration a été le suivant :

Date de la réunion du Conseil d'Administration	Mode de convocation	Lieu de la réunion
06/12/2023	Électronique	Visio
09/02/2024	Électronique	Visio
15/03/2024	Électronique	Mignaloux-Beauvoir
24/06/2024	Électronique	Visio
04/09/2024	Électronique	Paris

Les Commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués aux réunions du Conseil d'Administration. Ils ont examiné et arrêté les comptes annuels.

Conventions

Les conventions prévues à l'article 25 des statuts sont les suivantes :

- ANICAP au titre d'actions collectives d'amélioration génétique des races caprines pour un montant de 120 000 €
- Facturation par AURIVA des frais de pointage pour un montant de 6 000 €

Elles ont été approuvées par le Conseil d'Administration et avis a été donné aux Commissaires aux comptes.
Les conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice clos ont été confirmées et communiquées au Commissaire aux comptes.

Informations des administrateurs

Conformément à l'article 27 § 3 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation des réunions. Certaines informations confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai.

Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts.
Les pouvoirs du Directeur ont été fixé lors de la délibération du Conseil d'Administration en date du 28 janvier 2015.

Participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales :

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales sont prévues aux articles 34 et suivants des statuts de l'union et précisées dans le règlement intérieur de l'union.

Procédure de gestion des risques et de contrôle interne :

Une fois par an, le Conseil d'Administration consacre un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement.
L'évaluation permet :

- De faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- D'évaluer la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a mis en place des commissions dont les missions ont été rappelées au point 2 de ce rapport.

9. CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons vous donner lecture du rapport de notre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions liées aux articles L.225-38 § du code de Commerce.

10. RESOLUTIONS

1ère : résolution Approbation des comptes
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés.

2ème résolution : Quitus
L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice écoulé.

3ème résolution : Affectation du résultat TNA : dotation aux réserves obligatoires et à la réserve facultative
L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2023/2024 et constaté un résultat bénéficiaire net TNA de 14 318,28 euros, décide de l'affecter en « Réserve indisponible TNA ».
L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2023/2024 et constaté un résultat bénéficiaire net hors TNA de 78 853,56 euros décide :

- D'affecter 10% en réserve légale soit 7 885,36 euros

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir doté les réserves légales décide d'affecter le résultat bénéficiaire restant en réserve facultative soit 70 968,20 euros

4ème résolution : Constatation de la variation du capital social
L'Assemblée Générale ordinaire constate que le montant du capital souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2024, est de 139 105 euros, à la date de clôture de l'exercice.

5ème résolution : Indemnités compensatrices exercice 2023-2024
L'Assemblée Générale constate que le montant global de l'allocation versée aux administrateurs au cours de l'exercice 2023-2024 est de 6 481,26 euros, pour un montant global de l'allocation attribuée à 24 000,00 euros en Assemblée Générale du 10 Avril 2025.

6ème résolution : Indemnités compensatrices exercice 2024-2025
L'Assemblée Générale décide d'attribuer aux administrateurs une indemnité compensatrice de l'activité consacrée à l'administration de Capgènes. Le montant de l'allocation globale allouée à cet effet au Conseil d'Administration pourra atteindre 24 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

7ème résolution : Fixation d'un budget formation des administrateurs
L'Assemblée Générale décide d'attribuer aux administrateurs un budget formation dont le montant est fixé à 5 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

8ème résolution : Conventions règlementées
Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions du code du commerce, l'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions passées qui y sont relatées.

9ème résolution : Pouvoirs au Président
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au président du Conseil d'Administration, avec possibilité pour ce dernier de se faire substituer par toute personne de son choix, pour effectuer les formalités de publicité, de dépôt et de façon plus générale toute autre formalité qu'impliqueraient les présentes.

10ème résolution : Election des administrateurs : renouvellement du tiers sortant
Les mandats des administrateurs suivants sont échus lors de la présente assemblée :

TIERS SORTANTS

Associés coopérateurs

	Nom	Prénom
AURIVA	ALBESPY	Virginie
	BAUDY	Frédéric
	ESTEVENY	Jean-François
	FREYSSIGNET	Hervé
	LE PIN	Aurélien
	POULET	Marie Hélène

Associés non coopérateurs
ELVANOVIA

Ces membres sollicitent le renouvellement de son mandat pour une période de 3 ans (2025 – 2026 – 2027).

Yves ROUAULT
Directeur

Frédéric BAUDY
Président



MALEVAUT-NAUD.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

CAPGENES

- - - - -

Union de Coopératives Agricoles

À capital variable

Siège social :

Agropole

2135, Route de Chauvigny

86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

R.C.S. POITIERS - SIREN 442 497 350

SAS MALEVAUT NAUD
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale OUEST-ATLANTIQUE
55, Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

MALEVAUT-NAUD.

CAPGENES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'Union « CAPGENES »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union « CAPGENES » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les règles statutaires spécifiques aux unions de coopératives agricoles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chauray, le 27 mars 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SAS MALEVAUT NAUD



Florence VIOLLEAU

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	CAPGENES
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	Agropole - 2135 route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Numéro SIREN :	442 497 350
Numéro d'agrément :	

ACTIF			Exercice 30/09/2024			30/09/2023
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	49 375	40 094	9 280	3 076
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 375	40 094	9 280	3 076
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	41 611	14 321	27 290	27 628
		Constructions	1 859 367	1 568 333	291 034	318 374
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	564 792	468 137	96 656	117 449
		Autres immobilisations corporelles	457 139	411 696	45 443	29 477
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	47 004	47 004		
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 969 913	2 509 490	460 423	492 928
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	24 227		24 227	24 227
		Autres participations	17 669		17 669	17 139
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 600		1 600	800
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 496	0	43 496	42 166
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**3 062 783**	**2 549 584**	**513 199**	**538 170**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	47 509		47 509	47 681
		En cours de production	235		235	100
		Produits finis	3 376 548	3 376 548		
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	3 424 293	3 376 548	47 744	47 781
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	6 746		6 746	1 843
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	346 095		346 095	196 938
		Créances clients et comptes rattachés	246 727		246 727	233 993
		Autres créances	462 798		462 798	316 482
		TOTAL CREANCES	1 055 620	0	1 055 620	747 413
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	1 805 661		1 805 661	1 972 061
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	199 875		199 875	325 700
		Charges constatées d'avance	34 432		34 432	28 754
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 526 626**	**3 376 548**	**3 150 078**	**3 123 552**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**9 589 409**	**5 926 133**	**3 663 277**	**3 661 722**
(1) Dont à moins d'un an :						
(2) Dont à moins d'un an :						

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union : CAPGENES

		30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social	139 105	139 105
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	65 254	58 486
	Réserve indisponible provenant des subventions	265 851	265 851
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	157 651	130 843
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 035 578	1 035 578
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	539 858	478 940
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur	0	-48 442
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	93 172	142 937
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 296 470**	**2 203 298**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	602 634	636 966
	Provisions pour charges	282 575	275 116
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**885 209**	**912 082**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 688	94 335
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 496	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 545	120 857
	Dettes fiscales et sociales	204 794	273 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 074	53 850
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	0	3 705
	TOTAL DES DETTES (III)	**481 598**	**546 342**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**3 663 277**	**3 661 722**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	40 916	
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	439 186	
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union	CAPGENES		
		30/09/2024	30/09/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	1 500 358	1 541 281
	Produits des activités annexes		
	Montant net du chiffre d'affaires	1 500 358	1 541 281
	Dont à l'exportation	115 347	172 743
	Production stockée		
	Production immobilisée	0	0
	Subventions	443 589	464 073
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	240 564	163 032
	Transferts de charges	1 790	8 689
	Autres produits	129 851	139 637
	Total des produits d'exploitation (I)	2 316 151	2 316 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	109 663	122 468
	Variation de stock de marchandises	37	-3 173
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières	194 405	-71 907
	Autres achats et charges externes (1)	790 489	766 763
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 232	14 597
	Salaires	722 670	725 374
	Charges sociales	284 859	277 029
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	89 038	83 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	49 004	45 872
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	72 865
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions	18 147	191 757
	Autres charges	6 516	8 290
	Total des charges d'exploitation (II)	2 280 058	2 232 962
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**36 093**	**83 751**
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	0	418
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	64 886	42 148
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	64 886	42 566
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
	Intérêts et charges assimilées (3)	352	467
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	352	467
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**64 534**	**42 099**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		**100 627**	**125 849**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union		CAPGENES		
			30/09/2024	30/09/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 590	19 344
		Produits exceptionnels sur opérations en capital		
		Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
		Total des produits exceptionnels (VII)	5 590	19 344
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 335	2 256
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
		Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 429	
		Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 764	2 256
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**-2 175**	**17 088**
Participation des salariés aux résultats		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)	5 281	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**2 386 627**	**2 378 623**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**2 293 455**	**2 235 686**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**93 172**	**142 937**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de parts		CAPITAL 215 euros
ASSOCIES COOPERATEURS			
A.D.D.C.P.	1		215,00
APPER	1		215,00
ARCMC	1		215,00
Ass. Amis Chèvre Lorraine	1		215,00
Ass. Chèvre des fossés	1		215,00
Ass. Chèvre provençale	1		215,00
Ass. De défense des caprins du Rove	1		215,00
Ass. La chèvre de race Pyrénéenne	1		215,00
Ass. Chèvre des Savole	1		215,00
Ass. Française Chèvre Boer	1		215,00
AURIVA ELEVAGE	152		32 680,00
C.E.C.N.A.	18		3 870,00
COOPELIA	2		430,00
ELITEST	6		1 290,00
ELVA NOVIA	19		4 085,00
INNOVAL	272		58 480,00
SYNETICS EXPORT	6		1 290,00
ELIANCE	47		10 105,00
FEDERATION SUISSE	1		215.00
GENES DIFFUSION	60		12 900,00
GENIATEST	2		430,00
ILOCC	1		215,00
EVA JURA	4		860,00
ORIGENPLUS	6		1 290,00
U.A.L.C.	37		7 955,00
Total Associés coopérateurs	643	99,38%	138 245,00
ASSOCIES NON COOPERATEURS			
ANICAP	1		215,00
FNCL	1		215,00
FNEC	1		215,00
FNIL	1		215,00
Total Associés non coopérateurs	4	0,62%	860,00
TOTAL	**647**		**139 105,00**

AFFECTATION RESULTAT

- Réserve indisponible TNA	26 807,92	
- Réserve légale	6 768,74	
- Réserve facultative	60 918,61	
- Report à nouveau	48 441,78	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
- Batiment	36582,00	
- Batiment Adm et Labo	106714,31	
- Batiment animalier	91469,41	
- Batiment Smile	15244,90	
- Batiment Photovoltaïque	15840,00	**265850,62**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision pour retraite	105 348,90	2 608,84		107 957,74
Autres provisions pour risques & charges	806 733,06	15 537,67	45 019,86	777 250,87
	912 081,96	**18 146,51**	**45 019,86**	**885 208,61**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	42 956,96	7 470,00	1 052,40	49 374,56
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42 956,96**	**7 470,00**	**1 052,40**	**49 374,56**
Terrains	26 397,35			26 397,35
Aménagements terrains	15 213,53			15 213,53
Constructions	1 855 946,79	16 148,38	12 728,09	1 859 367,08
Installation à caractère spécifique	210 588,51			210 588,51
Matériels de laboratoire et d'exploitation	359 730,56	8 990,90	14 517,50	354 203,96
Installations générales, agencements	252 638,00	1 907,85		254 545,85
Matériel de transport	31 534,70	18 548,36		50 083,06
Matériel de bureau et informatique	90 430,02	14 100,00	8 121,55	96 408,47
Cheptel	53 288,11	46 733,14	43 920,09	56 101,16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 895 767,57**	**106 428,63**	**79 287,23**	**2 922 908,97**
IMMOBILISATIONS EN COURS	**45 872,09**	**47 360,37**	**46 228,82**	**47 003,64**
Cheptel	45 872,09	47 360,37	46 228,82	47 003,64
Construction en cours	0,00			0,00
Titres de participation	41 366,15	530,00		41 896,15
Dépôts & cautionnements	800,00	4 000,00	3 200,00	1 600,00
Autres créances immobilisées	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**42 166,15**	**4 530,00**	**3 200,00**	**43 496,15**
TOTAL GENERAL	**3 026 762,77**	**165 789,00**	**129 768,45**	**3 062 783,32**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	39 880,97	1 265,75	1 052,40	40 094,32
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**39 880,97**	**1 265,75**		**40 094,32**
Aménagements terrains	13 982,52	338,30		14 320,82
Constructions	1 537 572,95	43 488,07	12 728,09	1 568 332,93
Installation à caractère spécifique	127 903,33	11 585,74		139 489,07
Matériels de laboratoire et d'exploitation	324 966,47	13 769,59	10 088,28	328 647,78
Installations générales, agencements	241 007,77	3 629,95		244 637,72
Matériel de transport	24 843,08	8 082,73		32 925,81
Matériel de bureau et informatique	79 275,00	6 877,64	8 121,55	78 031,09
Cheptel	53 288,11	46 733,14	43 920,09	56 101,16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 402 839,23**	**134 505,16**	**74 858,01**	**2 462 486,38**
Immo Corporelles en cours	45 872,09	47 003,64	45 872,09	47 003,64
TOTAL GENERAL	**2 488 592,29**	**182 774,55**	**120 730,10**	**2 549 584,34**

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dérogatoires	Reprises dérog.
Frais de recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 265,75				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 265,75**	-	-	-	-
Aménagements terrains	338,30				
Constructions	43 488,07				
Installation à caractère spécifique	11 585,74				
Matériels de laboratoire et d'exploitation	13 769,59				
Installations générales, agencements	3 629,95				
Matériel de transport	8 082,73				
Matériel de bureau et informatique	6 877,64				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**87 772,02**	-	-	-	-
Cheptel	46 733,14				
Immo Corporelles en cours	47 003,64				
TOTAL GENERAL	**182 774,55**	-	-	-	-

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Avances et acomptes versés	6 745,71	6 745,71	
Créances clients	592 821,83	592 821,83	
Clients douteux ou litigieux			
Subventions à recevoir	431 226,88	431 226,88	
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	31 571,27	31 571,27	
Débiteurs divers	-	-	
TOTAL GENERAL	**1 062 365,69**	**1 062 365,69**	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits	67 672,63	26 756,49	40 916,14	
Fournissseurs et comptes rattachés	189 545,10	189 545,10		
Personnel et comptes rattachés	101 255,88	101 255,88		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	85 374,91	85 374,91		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	6 320,28	6 320,28		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	11 843,24	11 843,24		
Créditeurs divers	19 570,38	19 570,38		
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL GENERAL	**481 582,42**	**440 666,28**	**40 916,14**	**0,00**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	Montant
FACTURES A ETABLIR	57 538,32
SUBVENTIONS A RECEVOIR	431 226,88
INTERETS	19 889,90
TOTAL	**508 655,10**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	102 076,44
AVOIRS A ETABLIR	18 074,13
DETTES CONGES PAYES	71 513,81
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	31 096,61
ORAGNISMES SOCIAUX A PAYER	1 770,24
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	28 198,54
ETAT CHARGES A PAYER	4 945,25
TOTAL	**257 675,02**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
ELIS -Nettoyage	324,13 €
ELIS - Coll med+ fontaine à eau	108,03 €
COFINTEX LOC TELESEC.	340,52 €
RSI Connexion fibre	156,00 €
RSI HEBERGEMENT+NOM DOMAINE	91,58 €
GROUPAMA	7 002,12 €
COMEXPO Acompte SIA	21 006,30 €
LA POSTE Collecte	273,88 €
IVELEM SAGE COMPTA	1 595,99 €
RSI Abt Antivirus et anticryptovirus	695,80 €
ANICAP Stand Sommet de l'Elevage	2 837,66 €
TOTAL	**34 432,01**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	-

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 18.19 personnes dont 0.00 travailleurs handicapés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes relatifs à l'exercice 2024 sont évalués à 12 007,89 € HT

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

RESULTAT DE L'EXERCICE **93 171,84**

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES **2 296 469,97**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **885 208,61**

DETTES FINANCIERES **67 688,20**

Dettes auprès des établissement des crédits

Emprunts	Échéances	A - 1 an	A + 1 an	TOTAL
			-	-
220357100988		6 696,90	8 970,02	15 666,92
220357101011		20 059,59	31 946,12	52 005,71

Charges à payer

- Intérêts des emprunts 15,57

AUTRES DETTES FINANCIERES -

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES **189 545,10**

- Fournisseurs 87 468,66
- Charges à payer 102 076,44

DETTES FISCALES ET SOCIALES **204 794,31**

- Etat 18 163,52
- Rémunérations et charges sociales 186 630,79
- MSA 34 521,55
- CCPMA 14 118,30
- CRAMA 5 638,45
- Indemnités 1 543,53
- Intéressement/Prime 28 198,54
- Congés Payés 71 513,81
- Charges /congés payés 31 096,61
- Charges / intéressement -

- Formation professionnelle continue

AUTRES DETTES **19 570,38**

- Produits constatés d'avance -
- Autres dettes 19 570,38

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

FONDS DE ROULEMENT

CAPITAUX PROPRES	30/09/2024	30/09/2023	Variations
Capital social	139 105,00	139 105,00	0,00
Réserve légale	65 254,44	58 485,70	6 768,74
Réserve indisponible	1 035 578,32	1 035 578,32	0,00
Réserve facultative	539 858,47	478 939,86	60 918,61
Subventions d'equipement	265 850,62	265 850,62	0,00
Réserve indisponible TNA	157 651,28	130 843,36	26 807,92
Report à nouveau	0,00	-48 441,78	48 441,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	93 171,84	142 937,05	-49 765,21
	2 296 469,97	**2 203 298,13**	**93 171,84**
Provisions risques et charges	885 208,61	912 081,96	-26 873,35
SITUATION NETTE	**3 181 678,58**	**3 115 380,09**	**66 298,49**

CAPITAUX PERMANENTS	30/09/2024	30/09/2023	Variations
SITUATION NETTE	3 181 678,58	3 115 380,09	66 298,49
EMPRUNTS + 1 AN	40 916,14	67 672,63	-26 756,49
AVANCES FINANCIERES	6 745,71	1 130,00	5 615,71
CAPITAUX PERMANENTS	**3 229 340,43**	**3 184 182,72**	**45 157,71**
IMMOBILISATIONS	513 198,98	538 170,48	-24 971,50
FONDS DE ROULEMENT	**2 716 141,45**	**2 646 012,24**	**70 129,21**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

Capgenes

CAPGENES – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

SCRUTATEURS

NOM et PRENOM	EMARGEMENT
ROUSSELOT Jean-Yves	
NOBIRON Jérôme	

Capgenes
L'excellence caprine

** CERTIFICATION **

Je soussigné, Monsieur Frédéric BAUDY, Président de Capgènes, certifie conformes les bilans et comptes de résultat, ainsi que les annexes, se rapportant à l'exercice 2023-2024 présentés dans ce document.

Fait à Mignaloux Beauvoir, le 25 Avril 2025

Frédéric BAUDY,



Président de Capgènes

Greffe du Tribunal de Commerce de Poitiers
4 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
CS 30871
86036 POITIERS CEDEX

N° de gestion 2002B00544

Code de vérification : qQcTojYMAp
https://controle.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 28 avril 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	442 497 350 R.C.S. Poitiers
Date d'immatriculation	24/06/2002
Dénomination ou raison sociale	**CAPGENES**
Forme juridique	Société coopérative à forme anonyme à capital variable
Adresse du siège	2135 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Durée de la personne morale	Jusqu'au 25/04/2073
Date de clôture de l'exercice social	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	Baudy Frédéric Nicolas Christian
Date et lieu de naissance	Le 16/01/1980 à Albi (81)
Nationalité	Française
Domicile personnel	La Cluzel 12120 Meljac

Directeur général

Nom, prénoms	Rouault Yves Patrick Maurice
Nom d'usage	Rouault
Date et lieu de naissance	Le 07/03/1967 à Pacé (35)
Nationalité	Française
Domicile personnel	6 impasse de Kermoing 56880 Ploeren

Administrateur

Dénomination	FRANCE CONSEIL ELEVAGE (FCEL)
Forme juridique	Autre forme juridique
Adresse	42 rue de Châteaudun 75009 Paris
Immatriculation au RCS	Paris

Administrateur

Dénomination	COPAVENIR
Forme juridique	Société coopérative agricole à capital variable
Adresse	2139 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Immatriculation au RCS, numéro	775 715 899 Poitiers

Administrateur

Dénomination	ELVA NOVIA
Forme juridique	Société coopérative agricole
Adresse	rue du Gué Nifette Fontaines 71150 Fontaines
Immatriculation au RCS, numéro	751 615 493 Chalon sur Saône

Administrateur

Dénomination	APIS DIFFUSION
Forme juridique	Société coopérative à forme anonyme à capital variable
Adresse	Les Rochettes 85000 La Roche-sur-Yon

Immatriculation au RCS, numéro	786 440 305 La Roche-sur-Yon

Administrateur

Dénomination	ANICAP
Forme juridique	Association
Adresse	42 rue de Châteaudun 75314 Paris CEDEX 09

Administrateur

Dénomination	FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS DE CHEVRES FNEC
Forme juridique	Autre forme juridique
Adresse	42 rue de Châteaudun 75314 Paris CEDEX 09

Administrateur

Dénomination	AURIVA-ELEVAGE
Forme juridique	Société coopérative agricole
Adresse	61 chemin des Hoteaux 69126 Brindas
Immatriculation au RCS, numéro	301 165 254 Lyon

Administrateur

Dénomination	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE
Forme juridique	Association
Adresse	Saint Goard 79160 Ardin

Administrateur

Dénomination	COOPERATIVE EVOLUTION
Forme juridique	Société coopérative agricole à capital variable
Adresse	rue Eric Tabarly CS 80038 35538 Noyal Sur Vilaine CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro	305 321 929 Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	SCP MALEVAUT NAUD
Forme juridique	Société civile professionnelle
Adresse	55 boulevard François Arago 79180 Chauray
Immatriculation au RCS, numéro	348 957 226 Niort

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms	GOUTTENEGRE Jean-Louis
Domicile personnel ou adresse professionnelle	55 boulevard François Arago 79180 Chauray

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	2135 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Activité(s) exercée(s)	En tant qu'organisme de sélection: services règlementés du règlement zootechnique européen n°2016/1012, services non règlementés (promotion des races caprines, appui et conseil génétique, mise à disposition de personnel); services liés à l'insémination animale: mise en oeuvre de schéma de sélection, production et cession de semence, mise à disposition de personnel.
Date de commencement d'activité	25/04/1974
Origine du fonds ou de l'activité	Création

Greffe du Tribunal de Commerce de Poitiers
4 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
CS 30871
86036 POITIERS CEDEX

N° de gestion 2002B00544

Mode d'exploitation	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° 2 du 24/06/2002*	Montant du capital minimum : au dessous des trois quarts du montant le plus élevé depuis la constitution de la société.

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Capgenes
L'excellence caprine

COUTS DEPOT COMPTES ANNUELS 2025

infogreffe.fr/tarifs-formalites

Achats | Chat | la poste | loc salles paris | Outils collaboratif | SIA | Capgenes | Expadon | Evolution | google traduction | Ocapiat | TRACES NT | Pilot'Elevage | Se connecter - Pock... | pdf

infogreffe

Kbis & documents | Hub des formalités | Services | Aide

FORMALITÉS

Les tarifs indiqués sont TTC

DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS	
Dépôt des comptes annuels (année en cours ; sans dépôt de comptes consolidés) ; par correspondance	44,62 €
Dépôt des comptes annuels (année en cours ; sans dépôt de comptes consolidés) assortis d'une déclaration de confidentialité ; par correspondance	44,62 €

Capgenes

Société Union de Coopérative Agricole
Agréée n°1727
Siège social : Agropole – 2135 route de Chauvigny
86550 Mignaloux Beauvoir
SIRET 442 497 350 000 11 - APE 0 162 Z

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'UNION CAPGENES
Organisme et Entreprise de Sélection caprin (OES)

L'An 2025, le 10 avril, les associés de **l'UNION CAPGENES** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à Capgènes, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1°/ **PRESENTATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2024.**

2°/ **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.**

3°/ **PRESENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE TECHNIQUE DE L'UNION, EXERCICE 2023/2024.**

4°/ **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET VOTE DE RESOLUTIONS FINANCIERES COMPORTANT QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

5°/ **RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.**

Monsieur **Frédéric BAUDY** ouvre l'assemblée générale à 10h30. Après avoir constaté que l'Assemblée Générale Ordinaire a été régulièrement convoquée par insertion en annonces légales en date du 25 mars 2024 et par convocation individuelle des associés coopérateurs par lettre adressée le 25 mars 2024, demande à l'Assemblée de procéder à la désignation de 2 scrutateurs pour former avec lui le Bureau de l'Assemblée.

Sur proposition, l'Assemblée désigne :

Monsieur Jean Yves ROUSSELOT et Monsieur Jérome NOBIRON, lesquels, avec le Président, désignent Monsieur Yves ROUAULT, Directeur, en tant que secrétaire de séance.

Une feuille de présence est établie pour l'Assemblée Générale annuelle Ordinaire, et le bureau constate que sur :
29 Associés inscrits, représentant 129 voix, 8 Associés sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire et disposent de 98 voix.

Le Bureau arrête et certifie la feuille de présence à laquelle sont joints les pouvoirs remis par les Associés représentés, et constate que le quorum du **tiers total des voix des Associés inscrits est réuni** et que l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.
Le Président Frédéric BAUDY déclare la séance ouverte, remercie les personnes présentes, donne la liste des excusés, et propose de passer à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1) PRESENTATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2024

Le Président Frédéric BAUDY rappelle que le procès-verbal a été envoyé à tous les associés en même temps que la convocation. Après présentation, aucune remarque n'est formulée.

2) PRESENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Yves ROUAULT présente dans le détail les principaux postes du bilan et du compte de résultat et commente les comptes des activités Organisme de Sélection et Entreprise de Sélection durant l'exercice.
Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 93 171,84 euros.

3) PRESENTATION DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président Frédéric BAUDY donne la parole à Madame Florence VIOLLEAU, Commissaire aux Comptes du cabinet MALEVAUT-NAUD qui présente les rapports général et spécial.

Madame Violleau présente l'ensemble des conventions établies entre Capgènes et des associés coopérateurs. Pour rappel les conventions déjà approuvées en assemblée générale se sont poursuivies au cours de l'exercice 2024.
Sans observation particulière, Madame Florence VIOLLEAU certifie réguliers et sincères les comptes annuels de l'union pour l'exercice clos au 30 septembre 2024.

4) PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE TECHNIQUE 2023/2024

Yves ROUAULT présente les chiffres clés et l'actualité pour Capgènes de 2024.
Il rappelle les deux missions principales à savoir d'une part la conduite des programmes de sélection pour les 15 races caprines et d'autre part la production, la diffusion de la semence et le suivi de son pouvoir fécondant.
Le bilan de chaque commission est présenté en binôme :

- Commission Organisme de Sélection par Apolline Bailly Salins et Benoît Denis
- Commission Entreprise de Sélection par Jeanne Yviquel et Frédéric Baudy
- Commission Collecte de phénotypes par Apolline Bailly-Salins et Jean-Yves Rousselot (Christophe Lecompte -Excusé)
- Commission Export par Jeanne Yviquel et Edouard Guibert
- Commission Ressources Génétiques par Audrey Poureau (Clément Baillet-Excusé)
- Commission Gènes Avenir par Vincent Lictevout (Yohann Renaudin-excusé)

5) APPROBATION DES COMPTES, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RESOLUTIONS

Le Président Frédéric BAUDY met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **APPROUVE** les comptes qui lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DONNE QUITUS** de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice 2023/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **FIXE** le résultat net de l'exercice bénéficiaire de 93 171,84 euros et **DECIDE** d'affecter :
- 14 318,28 euros en réserve indisponible TNA
- 7 885,36 euros en réserve légale
- 70 968,20 euros en réserve facultative

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **CONSTATE** que le montant du capital souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2024, est de 139 105 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **CONSTATE** que le montant global de l'allocation versée aux administrateurs au cours de l'exercice 2023-2024 est de 6 841,26 euros, pour un montant global de l'allocation attribuée à 24 000,00 euros en Assemblée Générale du 24 Avril 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DECIDE** d'attribuer aux administrateurs une indemnité compensatrice de l'activité consacrée à l'administration de CAPGENES. Le montant de l'allocation globale allouée à cet effet au Conseil d'Administration pourra atteindre 24 000,00 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DECIDE** d'attribuer aux administrateurs un budget formation de 5 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **APPROUVE** les conventions qui lui ont été présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DONNE** tout pouvoir au président du Conseil d'Administration, avec possibilité pour ce dernier de se faire substituer par toute personne de son choix, pour effectuer les formalités de publicité, de dépôt et de façon plus générale toute autre formalité qu'impliqueraient les présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Collège Associés Coopérateurs :

Sont sortants et rééligibles :

- AURIVA
- ELVANOVIA

AURIVA et ELVANOVIA se représentent
Le Président Frédéric BAUDY demande à l'Assemblée Générale si d'autres associés coopérateurs se portent candidats à cette élection. Aucune candidature ne se manifestant, il est procédé au renouvellement du tiers sortant tel indiqué ci-dessous.

AURIVA
ELVANOVIA

Les membres sont (r)éélus à l'unanimité.

6) RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION -

Dans son rapport moral Frédéric BAUDY insiste sur :

- Le contexte météorologique qui a perturbé les récoltes de fourrages impactant la production de lait en baisse de 3 %, avec des conséquences sur les mises en place d'IAs (-1.8 %)
- Une activité à l'internationale pénalisée par les barrières douanières sanitaires et un contexte géopolitique complexe
- Les inquiétudes liées à la situation financière de FGE (France Génétique Elevage)
- Les nouveautés au catalogue IAs (Boucs moindre sensibilité au strongles et boucs Franco-Autrichiens pour l'apport de variabilité génétique)
- Les chantiers importants qui nous attendent pour 2025
 - Démolition et reconstruction de la toiture des bureaux administratifs et laboratoire
 - Construction d'une nouvelle offre de service par le biais du génotypage en ferme défini dans le cadre de Gènes Avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Frédéric BAUDY remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 12 heures 30.

Le Secrétaire de séance
Yves ROUAULT.

Les Scrutateurs,

Le Président,
Frédéric BAUDY



